

PMA et filiation :

**De qui est-on issu, est-ce une
question aujourd'hui dépassée ?**

1

PMA et filiation

La possibilité de conception d'un enfant par recours à un tiers, avec la Procréation Médicalement Assistée, envisagée par la loi de bioéthique, change la signification de la filiation. C'est en effet ne plus considérer la filiation comme la parenté biologique d'un enfant, mais comme une parenté d'intention.

Au lieu d'attribuer à un enfant les parents dont il est issu, c'est l'intention de le mettre au monde qui conférerait le statut de parent d'un enfant, indépendamment de son père biologique. En ignorant l'existence de celui-ci, on pourrait attribuer à la compagne de la mère le statut de parent au même titre que celle-ci. C'est penser que le droit de la filiation peut s'affranchir de toute référence à la biologie, considérée comme une référence idéologique ou religieuse n'ayant pas à entrer en jeu.

Ce faisant, on ne tient compte que du point de vue des parents, comme si le point de vue de l'enfant était sans valeur. Certes celui-ci n'existe pas lorsqu'est prise la décision de le mettre au monde et il n'y a pas de point de vue de l'enfant qui puisse alors s'exprimer. Mais les parents n'ont-ils pas à se soucier du sort qu'ils réservent à l'enfant qu'ils veulent avoir ? Un adulte ayant le sida, par exemple, peut-il impunément prendre la décision d'avoir un enfant ? C'est bien de l'enfant qu'il s'agit en premier lieu, et pas seulement du désir d'une femme ou d'un couple. Il s'agit donc de savoir si la paternité biologique n'a pas d'importance pour l'enfant et si elle peut être ignorée sans dommage.

La PMA n'est-elle qu'une simple assistance à la naissance ? Est-elle neutre pour l'enfant ? Est-ce l'avènement d'une nouvelle notion de la filiation dégagée de sa définition biologique ? Seul le désir d'enfant définirait-il désormais la filiation, ce qui reviendrait à aligner tous les couples sur le modèle des couples homosexuels ?